



## **BILAN D'ACTIVITES 2017-2018**

### **1. Rappel des textes officiels concernant la Maison des lycéens**

Circulaire n°2010-009 du 29 janvier 2010 relative à la Maison des lycéens, paru dans le cadre de la réforme des lycées

"La MDL développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) travaille avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.

Pour financer ses projets, la MDL peut organiser des activités pour récolter des fonds : fête de fin d'année, gestion d'une cafétéria, expositions, etc. Elle assure aussi la promotion des moyens d'expression des lycéens : droits d'association, de réunion, de publication, etc.

Tous les lycéens peuvent adhérer et devenir membres de la MDL.

Dès 16 ans, chaque élève peut assurer des responsabilités de gestion de l'association, en intégrant par exemple le conseil d'administration ou le bureau de l'association.

Tout adulte de l'établissement peut apporter son soutien au fonctionnement et à la gestion de l'association, et notamment le référent vie lycéenne.

Si le lycée disposait jusqu'à présent d'un foyer socio-éducatif (FSE), la Maison des lycéens le remplace désormais. L'objectif principal de la MDL est de proposer aux élèves de prendre des responsabilités, de les assumer et de faire preuve d'initiative pour les actions qu'ils veulent mener. Le FSE obéit à un autre fonctionnement.

Le budget de la Maison des lycéens est distinct de celui du lycée. Le programme des activités de l'association contribue à enrichir le projet culturel de l'établissement, notamment pour ce qui relève de la culture au lycée.

Les recettes peuvent provenir de divers produits :

les cotisations des adhérents ;

les dons ;

les produits des activités de l'association ;

les subventions publiques ;

les dotations de l'établissement.

La MDL peut faire des bénéfices au titre de ses activités, mais ni les membres du conseil d'administration de l'association, ni les membres du bureau ne peuvent recevoir une rétribution quelconque en raison des fonctions qui leur sont confiées."

### **2. Adhésions**

21 adhérents adultes (-3 par rapport à l'an dernier)

294 adhérents élèves sur 817 élèves (36 % d'élèves adhérents) (41 % en 2016-2017, 47 % en 2015-2016, 55 % en 2014-2015) :

- 50 en Secondes Générales sur 111 élèves (45 %) (2016-2017 : 55 %)
- 29 en Secondes Professionnelles sur 124 élèves (23 %) (2016-2017 : 51 %)
- 69 en Premières Générales ou technologiques sur 127 élèves (54 %) (2016-2017: 50 %)
- 30 en Premières professionnelles sur 118 élèves (25 %) (2016-2017: 47 %)

- 73 en Terminales Générales ou technologiques sur 157 élèves (46 %) (2016-2017: 44 %)
- 35 en Terminales Professionnelles sur 114 élèves (31 %) (2016-2017: 13 %)
- 8 en BTS sur 66 élèves (12 %) (2016-2017: 15%)

### **3. Bureau de l'association pour l'année 2017-2018**

Assemblée générale le 10 octobre 2017.

Président : Ziad WADAA

Vice-président : Aélien MOUBECHE

Secrétaire : Marie-Annick REAL

Secrétaire-adjointe : Chahineze BEN TEMAM

Trésorière : Clémence CAZEAUX

Trésorier-adjoint : Molka MAMLOUK

Chargé de communication : Bastien GREGORI

Chargé de communication adjoint : Pierre KOMITAU

Trois adultes aident les élèves à mener à bien leurs projets : Isabelle Bocher, Cécile Kébir et Sébastien Lagardère. Raphaëlle Bellon, professeure d'histoire-géographie s'est également beaucoup investie dans les activités de la MDL en proposant des sorties guidées à Paris. Tous les assistants d'éducation aident à l'organisation du bal des Terminales.

### **4. Actions menées en 2017-2018 :**

#### **- Cafétéria**

L'activité de la cafétéria a été très importante cette année, avec une ouverture lors de la plupart des récréations et une forte fréquentation des élèves, grâce à l'investissement de plusieurs élèves membres du bureau. Une vente de boissons et de gâteaux est proposée à prix coûtant (72,49 € de bénéfice pour 1 605,12 € de vente)

Les élèves investis se chargent de toute la logistique : commande, gestion des stocks, service, encaissement, ...

Sur l'heure du midi, la cafétéria est ouverte par la Vie Scolaire afin que les élèves puissent réchauffer leur repas et manger.

#### **- Organisation de la photographie scolaire**

Les photos de classe et photos individuelles ont été réalisées par un photographe professionnel (société L'art de l'objectif) en septembre 2017. La gestion des commandes a été assurée par la Maison des Lycéens.

Rendez-vous est déjà pris avec un nouveau photographe (Photo Mathieu) pour le vendredi 14 septembre prochain.

Recette de cette année : 994,50 € (2016-2017 : 924,30 €).

#### **- Achat groupé des consommables pour les élèves**

Comme tous les ans, la MDL a été sollicitée pour acheter les consommables des élèves de professionnel à prix groupé (26 % de réduction). L'avantage pour la MDL est de récupérer des adhésions de la part d'élèves qui souvent n'adhèrent pas spontanément. En effet, l'achat groupé n'est proposé que pour les membres.

- **Journée portes ouvertes du lycée** : Des élèves ont présenté les activités de la MDL lors de la journée portes ouvertes, le 17 mars 2018, dans la cafétéria. Des consommations ont été offertes aux futures familles.

- **Organisation de sorties culturelles** : Sorties ouvertes aux élèves volontaires, avec priorité aux adhérents MDL, proposées par Madame Bellon, professeure d'histoire-géographie :
  - . Visite guidée autour du Paris médiéval (Sainte-Chapelle, Notre-Dame de Paris, Ile de la Cité)
  - . Visite guidée du Paris haussmannien et découverte d'œuvres emblématiques au Musée du Louvre
  
- **Organisation de soirées à thèmes** :
  - Soirée Halloween, novembre 2017
  - Soirée Chandeleur, le 2 février 2018
  
- **Participation à des projets pédagogiques** :
  - Financement de l'impression du journal du lycée (2 numéros de la fin de l'année scolaire précédente)
  - Financement d'un concours de réalisation de "unes" de presse avec les Secondes professionnelles (mars 2018)
  - Participation au financement de la participation au festival Image par image de 53 élèves de S2 et T2ES) (8 mars 2018)
  - Financement d'un tournoi de badminton organisé par les Terminales Gestion-Administration (6 avril 2018)
  - Participation financière à une sortie de la Seconde 3 à la Tour Eiffel (31 mai 2018)
  - financement de cadeaux et boissons pour le concours de photos "Biodiversité au lycée de l'Hautil" (13 juin 2018)
  
- **Sapin de Noël + chocolats** (21 décembre 2017)
  
- **Prix Mazzotti** : Achat de lots pour les 5 élèves sélectionnés (élèves très investis dans la vie du lycée)
  
- **Bal des Terminales et BTS** : DJ, buffet et boissons. 2 € de participation sont demandés (26 juin 2018).
  
- **Cybercafétéria** : Quatre ordinateurs très performants sont installés en réseau dans une salle de la cafétéria dévolue aux jeux vidéos. Les élèves de cinéma viennent aussi y réaliser le montage de leurs films. La cybercafétéria est entièrement gérée par des élèves du bureau de la MDL.
  
- **Accueil des parents** : lors d'événements au cours desquels le lycée est amené à recevoir beaucoup de parents (inscriptions, ...), la MDL finance boissons et gâteaux, mis à disposition du public à l'accueil du lycée.
  
- **Achats pour l'amélioration de la vie au lycée** :
  - . Babyfoot
  - . Enceinte MP3

Cette année, très peu de demandes d'aides financières de la part des enseignants, pas de participation à des voyages scolaires. La MDL n'a pas non plus renouvelé la fête du lycée, telle qu'elle fut proposée l'an dernier avec un concours de déguisements.

## 5. **Bilan financier**

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Total</b>
<b><i>Dons et subventions</i></b>			
Cotisations	2 369,00 €		2 369,00 €
Subvention Mairie JLM	500,00 €		500,00 €
<b><i>Vie du lycée</i></b>			
Consommables	835,39 €	851,61 €	-16,22 €
Photos de classe	2 756,00 €	1 761,50 €	994,50 €
Prix Mazzotti		59,98 €	-59,98 €
Bal du lycée	194,09 €	950,42 €	-756,33 €
Cafétéria (nourriture) + réception	1 605,12 €	1 532,63 €	72,49 €
Cafétéria (matériel)		79,49 €	-79,49 €
Cafétéria micro-ondes		79,99 €	-79,99 €
Cafétéria baby-foot		875,00 €	-875,00 €
Enceinte MP3		79,99 €	-79,99 €
Noël		276,45 €	-276,45 €
Ping-pong		5,16 €	-5,16 €
<b><i>Ouverture culturelle et projets pédagogiques</i></b>			
Concours Semaine de la presse		15,40 €	-15,40 €
Tournoi de badminton		218,27 €	-218,27 €
Festival Image par image		135,00 €	-135,00 €
Journal du lycée		471,60 €	-471,60 €
Prix Eco-lycée		218,45 €	-218,45 €
Sortie Tour Eiffel S3	120,00 €	296,65 €	-176,65 €
Sorties MDL		137,30 €	-137,30 €
<b><i>Frais de fonctionnement</i></b>			
Assurance		210,43 €	-210,43 €
Frais bancaires		195,08 €	-195,08 €
	<b>8 379,60 €</b>	<b>8 633,66 €</b>	<b>-70,80 €</b>

L'activité de la Maison des Lycéens est donc quasiment à l'équilibre cette année (-70,80 €). Une réserve d'argent en banque, héritée de l'ancien FSE (Foyer Socio-éducatif) est toujours présente.

La mairie de Jouy-le-Moutier a versé une subvention de 500 € cette année pour le fonctionnement de l'association.

## 6. **Projets et améliorations à apporter en 2017-2018 :**

La MDL s'est confrontée cette année aux mêmes difficultés que les années précédentes, malgré les efforts de ses membres :

"Recrutement" :

Seule une poignée d'élèves s'investissent régulièrement dans la Maison des Lycéens.

Baisse continue des adhésions :

Chaque année, la MDL perd un peu plus de pourcentage d'élèves adhérents à l'association :

2017-2018 : 36 % d'élèves adhérents

2016-2017 : 41 %

2015-2016 : 47 %

2014-2015) : 55 %

Cette baisse du nombre d'adhérents est de plus en plus préoccupante.

Communication :

Des efforts de communication doivent toujours être faits : bien souvent, les élèves disent ne pas être au courant des événements organisés par la MDL.

Des pistes déjà évoquées les années précédentes n'ont toujours pas été mises en place : désigner un délégué MDL par classe, utiliser davantage le panneau MDL, passer dans les classes, communiquer sur le site du lycée et en salle des professeurs, mettre à jour les comptes Facebook et Snapchat de la MDL.

Travaux d'ouverture sur l'extérieur de la cafétéria :

Il semble possible d'obtenir une subvention pour la mise en place de portes-fenêtres sur la cour. Une terrasse pourrait ainsi être installée, ce qui rendrait probablement la cafétéria beaucoup plus attractive. Un élève doit se charger d'en faire la demande auprès de Mme la Proviseure.